



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ANIMATION D'UNE PERFORMANCE INTITULEE "CONTES EN LIBERTE" PAR ROBERTE LAMY LE SAMEDI 7 OCTOBRE 2023 A 14H30 A LA BIBLIOTHEQUE OUEST**

**DÉCISION N° DM-23-192  
EN DATE DU 23 MAI 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**CONSIDÉRANT** la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2023-2024,

**CONSIDÉRANT** la proposition d'animation de Roberte Lamy, en sa qualité d'artiste-auteure, domiciliée à Le Bourg – 46250 LES ARQUES,

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec Roberte Lamy, en sa qualité d'artiste-auteure, domiciliée à Le Bourg – 46250 LES ARQUES, un contrat de prestation de service pour l'animation d'une performance autour de ses œuvres intitulée « Contes en liberté », le samedi 7 octobre 2023 à 14h30 à la Bibliothèque Ouest dont le coût est fixé à quatre cents euros (400,00€ TTC) ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20230523-lmc1H10698H1-AR Date de réception en Préfecture : 23/05/2023 Date de Publication : 23/05/2023
--